

**AVIS DE CONVOCATION à l'assemblée
annuelle des détenteurs d'actions
ordinaires de la Banque Nationale
du Canada et avis d'accès aux
documents reliés aux procurations**



Joignez-vous à nous lors de l'assemblée annuelle (« l'Assemblée ») afin de vous prononcer sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR

1	Recevoir les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2020 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant s'y rapportant	<i>Partie 2 de la Circulaire et rapport annuel 2020</i>
2	Élire les administrateurs	<i>Partie 2 de la Circulaire</i>
3	Examiner une résolution consultative en vue d'accepter l'approche du conseil d'administration de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») en matière de rémunération de la haute direction	<i>Partie 2 de la Circulaire</i>
4	Nommer Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à titre d'auditeur indépendant	<i>Partie 2 de la Circulaire</i>
5	Examiner et approuver par résolution la remise à niveau du nombre d'actions ordinaires réservées aux fins du régime d'options d'achat d'actions de la Banque	<i>Partie 2 de la Circulaire</i>
6	Examiner toute autre question dont l'Assemblée pourrait être dûment saisie	<i>Partie 2 de la Circulaire</i>




Pour plus de renseignements, veuillez consulter :

**VOTEZ
MAINTENANT!
C'est simple.**

Il est très important que vous lisiez attentivement la Circulaire avant d'exercer vos droits de vote rattachés aux actions ordinaires de la Banque.

**Consultez la Circulaire sur
bnc.ca/relationinvestisseurs ou
sedar.com ou envisionreports.com**

Vous trouverez joint au présent avis un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions de vote que vous pourrez utiliser pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions ordinaires de la Banque. Vous pouvez exercer vos droits de vote avant ou lors de l'Assemblée. **Veillez prendre note que vous ne recevrez pas un autre formulaire de procuration ou formulaire d'instructions de vote, veuillez donc conserver celui que vous avez reçu avec le présent avis pour exercer vos droits de vote.**

DÉTENTEUR INSCRIT	PROPRIÉTAIRE VÉRITABLE
 <p>VOTER via le formulaire de procuration</p> <p>Vous devez suivre les instructions se trouvant sur votre formulaire de procuration et transmettre vos instructions en utilisant l'un des moyens suivants :</p>  <p>Votre formulaire de procuration devra, pour être valide, être reçu par Société de fiducie Computershare du Canada au plus tard le mercredi 21 avril 2021 à 17 h (HAE).</p>	<p>VOTER via le formulaire d'instructions de vote</p> <p>Vous devez suivre les instructions se trouvant sur votre formulaire d'instructions de vote et transmettre vos instructions en utilisant l'un des moyens suivants :</p>  <p>Votre intermédiaire doit recevoir vos instructions au plus tard le 20 avril avant 17 h (HAE) pour que votre vote soit traité avant 17 h (HAE) le mercredi 21 avril 2021. Référez-vous aux directives apparaissant sur votre formulaire d'instructions de vote.</p>

Si vous préférez voter lors de l'Assemblée ou nommer un fondé de pouvoir afin de vous y représenter et y exercer vos droits de vote, veuillez vous référer à votre formulaire de procuration ou d'instructions de vote, de même qu'à la partie 1 de la Circulaire pour connaître la marche à suivre.

Comment obtenir un exemplaire imprimé de la Circulaire ?

Vous pouvez demander de recevoir sans frais un exemplaire de la Circulaire imprimée avant l'Assemblée, ou dans l'année qui suit la date de dépôt de la Circulaire, en suivant la procédure suivante :

DÉTENTEUR INSCRIT		PROPRIÉTAIRE VÉRITABLE
Avant l'Assemblée, composez le :	Après l'Assemblée, composez le :	Composez le 1 877 907-7643 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou allez sur le site Internet proxyvote.com et entrez le numéro de contrôle à 16 chiffres indiqué sur votre formulaire d'instructions de vote.
1 866 962-0498 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou 1 514 982-8716 (autres pays)	1 866 964-0492 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou 1 514 982-8714 (autres pays)	
Entrez le numéro de contrôle à 15 chiffres indiqué sur votre formulaire de procuration, lorsque requis.		

Si vous en faites la demande avant la date de l'Assemblée, la Circulaire vous sera envoyée dans les trois jours ouvrables. Pour recevoir la Circulaire avant la date limite du vote et la date de l'Assemblée, nous estimons que votre demande doit être reçue au plus tard le lundi 5 avril 2021 à 17 h (HAE).

Si vous en faites la demande le jour de l'Assemblée ou dans l'année suivant le dépôt de la Circulaire, celle-ci vous sera envoyée dans les dix jours civils suivant la réception de votre demande.

Détenteur inscrit ou propriétaire véritable ?

Vous êtes détenteur inscrit si les actions ordinaires que vous détenez sont immatriculées à votre nom au registre de la Banque. Vous êtes propriétaire véritable si vos actions ordinaires sont détenues en votre nom par un intermédiaire, tel un courtier en valeurs mobilières. Pour plus d'information, consultez la Partie 1 de la Circulaire.

Procédures de notification et d'accès

Conformément à la réglementation en valeurs mobilières et à l'autorisation du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada, la Banque suit les procédures de notification et d'accès pour la transmission de la Circulaire dans le cadre de la sollicitation de procurations effectuée par la direction de la Banque, aux fins indiquées dans l'avis de convocation, en vue de l'assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque, ainsi que pour toute reprise de l'Assemblée en cas d'ajournement. Ainsi, à moins d'en faire la demande, vous ne recevrez pas la Circulaire par la poste.

Les procédures de notification et d'accès permettent un accès plus rapide à la Circulaire et contribuent à la protection de l'environnement en réduisant la consommation d'arbres, d'eau et d'énergie.

**VOTEZ
MAINTENANT!**
C'est simple.

Il est très important que vous lisiez attentivement la Circulaire avant d'exercer vos droits de vote rattachés aux actions ordinaires de la Banque.

Consultez la Circulaire sur
bnc.ca/relationinvestisseurs ou
sedar.com ou envisionreports.com

Questions ou aide au vote

Pour toutes questions concernant le présent avis, les procédures de notification et d'accès ou l'Assemblée, ou pour de l'aide au vote, veuillez communiquer avec la firme de sollicitation de procurations Laurel Hill Advisory Group, mandatée par la Banque, en composant le **1 877 452-7184** (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou le 1 416 304-0211 (autres pays) ou par courriel à l'adresse suivante : assistance@laurelhill.com.

Les actionnaires pourront s'enregistrer et se connecter à la webdiffusion en direct à partir de 9 h (HAE), le 23 avril 2021. Nous recommandons de vous enregistrer à l'avance afin que l'Assemblée puisse débiter à 10 h (HAE) précise.

Pour toute question sur la manière de se connecter pour assister à l'Assemblée ou sur la procédure du vote durant l'Assemblée, veuillez vous référer au Guide de l'utilisateur – Assemblées générales annuelles virtuelles de Computershare disponible sur bnc.ca/relationinvestisseurs ou sedar.com ou envisionreports.com.